



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 21 juillet 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : R-3897-2014 Phase 1
Budget de participation de l'AQCIE et du CIFQ
Notre référence : 3072-002

Chère consœur,

Nous vous transmettons sous pli le budget de participation de l'AQCIE et du CIFQ relativement à la phase 1 du dossier mentionné en rubrique.

Les documents constituant ce budget de participation sont essentiellement les suivants :

- Formulaire de budget de participation dûment complété et signé;
- Offre de services de nos experts du Pacific Economics Group (PEG) datée du 20 juillet 2015;
- Fichier Excel annexé à l'offre de services de nos experts consignant le relevé des heures qu'ils prévoient consacrer à ce dossier.

Nous tenons à informer la Régie que nous avons dûment circulé une version antérieure de cette offre de services à tous les intervenants au dossier et que des discussions ont été tenues avec ceux-ci dans un effort collectif de se conformer à la directive contenue au paragraphe 37 de la décision procédurale de la Régie. Dans le cadre de ces discussions, deux autres offres de services pilotées par la FCEI et le RNCREQ



respectivement ont été circulées à l'ensemble des intervenants et une rencontre plénière a été tenue en date du 16 juillet 2015 pour en discuter.

Au moment d'écrire ces lignes, nous comprenons que trois (3) offres de services d'expertise distinctes seront soumises à la Régie au soutien des budgets de participation de l'AQCIE et du CIFQ, de la FCEI et du RNCREQ. Dans le cas particulier de l'AQCIE et du CIFQ, nous sommes heureux d'informer la Régie qu'au moins deux (2) autres intervenants, soit Option Consommateurs (OC) et Énergie Brookfield Marketing (EBM) ont accepté de se joindre à nos clientes pour constituer un regroupement retenant les services de PEG.

Dans l'hypothèse où la Régie devrait accepter de retenir les trois (3) offres de services qui lui seront soumises, nous désirons d'ores et déjà confirmer que nous déploierons tous les efforts nécessaires, en collaboration avec les autres intervenants, afin d'optimiser la complémentarité et de réduire les duplications inutiles entre les témoignages d'experts qui seront présentés à la Régie dans le cadre du présent dossier.

Par ailleurs, et comme vous pourrez le constater, le taux horaire indiqué dans notre budget de participation pour le procureur soussigné s'élève à 375 \$, soit 75 \$ de plus que le taux de 300 \$ qui a été accepté par la Régie dans plusieurs autres dossiers au cours des dernières années. Les motifs pour lesquels nous avons cru opportun de proposer ce taux horaire dans le cadre du présent dossier sont les mêmes que ceux énoncés à l'item 4 de la lettre que nous avons transmise à la Régie en date du 30 juin 2015 soumettant notre demande de paiement de frais pour la préparation des questions de l'AQCIE et du CIFQ sur le rapport Elenchus.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS



GUY SARAULT

GS/jk

- c.c.
- Hydro-Québec - a/s: Me Yves Fréchette et Affaires juridiques
 - OC a/s Me Éric David
 - EBM a/s Me Paule Hamelin
 - AQCIE a/s Monsieur Luc Boulanger
 - CIFQ a/s Monsieur Pierre Vézina
 - PEG a/s Dr. Mark Lowry